

UNIVERSITE DE MONCTON
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 10 juillet 1968

à la Bibliothèque de l'Université

9:30 de la matinée

Etaient présents:

M. Louis Lévesque
Juge Adrien Cormier Me
Adélard Savoie
Me Alfred Landry
Juge Claudius Leger
M. Aurèle Arsenault
M. Claude Chiasson
M. Marcel Sormany
M. Arthur Pinet
R.P. Clarence Cormier
R.P. Reno Desjardins
R.P. Oneil Ferguson
M. Léandre Bourque
M. Hector Frenette
R.P. Maurice Chamard
M. Gilbert Finn
M. Médard Collette

Il fut proposé par M. Arsenault et appuyé par le R.P. Chamard que le procès-verbal de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenue le 5 avril dernier, soit accepté. Adopté.

Le Conseil prit connaissance du procès-verbal des réunions du comité exécutif tenues les 16 avril, 6 mai, 3 juin et 25 juin derniers. Il fut proposé par R.P. Cormier et appuyé par M. Sormany que les décisions prises par le Comité Exécutif aux quatre réunions mentionnées soient ratifiées. Adopté.

Affaires du procès-verbal:

Les employés de l'Université ont organisé leur propre association plutôt que d'être membres d'un syndicat. Cependant cette association n'a pas encore été reconnue comme agent négociateur des employés. Tout est en marche pour la construction de la Maison de la Culture Française.

Rapport du Recteur:

Le Recteur fit rapport de ses activités depuis la dernière réunion et souligna certains faits saillants dans la vie de l'Université. En particulier il mentionna l'entrée en fonction de nouveaux officiers, la collation des grades, la visite trans-canadienne de la chorale de l'Université, la nomination d'un comité d'étude sur la recherche, la visite de trois représentants du Conseil de Recherche pour la Défense, le travail fait par les firmes Evan Walker au sujet des résidences, Issalys et Robert au sujet de la planification du campus, Duff & Abbott au sujet de la campagne financière, l'acceptation par la Commission des Etudes Supérieures de la quatrième année en génie civil, du projet d'établir un cours conduisant au baccalauréat en service social, des rencontres avec Mgr. Duffie concernant les relations entre les Universités et les Ecoles Normales, des rencontres avec la Commission des Relations ouvrières concernant l'établissement d'un syndicat pour les employés de l'Université, de la visite faite au Collège de Bathurst où l'accueil fut très chaleureux et finalement de l'engagement de l'architecte Yvon LeBlanc comme employé de l'Université. Sur proposition le rapport du recteur fut adopté.

Rapport du Secrétaire Général - M. Frenette:

M. Frenette expliqua que son objectif est d'améliorer le fonctionnement du secrétariat général. Il travaille à standardiser les procédures qui plus tard seront mécanisées par un système.

Rapport du Vice-Recteur administratif:

M. Collette présenta le budget pour l'année 1968-69. Il fut proposé par M. Lévesque et appuyé par le Juge Leger que le budget soit accepté. Adopté.

Il fut proposé par M. Arsenault et appuyé par M. Sormany que l'exécutif soit autorisé à procéder à l'engagement d'un contrôleur et d'un Directeur du Personnel.

Il fut proposé par M. Finn et appuyé par le Père Chamard que le président du Conseil soit autorisé à nommer un comité de finances composé de 5 membres. Adopté.

Rapport de Construction:

L'ingénieur M. Haché donna un compte rendu des travaux en cours.

- a) Pavillon Léopold Taillon: tout marche tel que prévu
- b) Édifice des Sciences Hospitalières et Maison d'étudiants Lefebvre: les travaux sont arrêtés à cause de la grève des plombiers.

Il fut proposé par M. Finn et appuyé par le Père Cormier que l'exécutif soit autorisé à dépenser \$30,000. de plus que prévu, pour aménager la Résidence Lefebvre. Adopté.

Il fut proposé par le Père Chamard et appuyé par M. Arsenault que le Comité Exécutif soit autorisé à faire une étude pour déterminer la possibilité d'avoir une carrière (pit) sur le terrain de l'Université, afin de fournir le remplissage nécessaire pour l'aménagement des terrains de jeux.

Le Secrétaire fit la lecture d'une lettre provenant de M. Don McCrea dans laquelle il expliqua sa situation. Il fut proposé par M. Arsenault et appuyé par le Père Chamard que la décision du Comité Exécutif concernant M. McCrea soit maintenue par le Bureau des Gouverneurs, sauf de lui payer immédiatement la balance de ses 6 mois d'avis, sans le contraindre à travailler pour l'Université. Adopté.

Centre de Recherches en Histoire:

Il fut proposé par Père Ferguson et appuyé par le Père Chamard que le Conseil des Gouverneurs autorise la fondation d'un Centre de Recherches en histoire dont le Directeur serait le R.P. Clément Cormier. Adopté.

M. William Boucher présenta un rapport sur la campagne de souscription depuis son relancement et les résultats à date sont encourageants.

Projections quinquennales:

Le Vice-Recteur administratif présenta une projection pour la construction de 1969 à 1974. Le Vice-Recteur académique de son côté présenta une projection concernant l'introduction de nouveaux programmes sur le plan académique.

Logement des Etudiants:

La firme Evan H. Walker Consultant Limited fait présentement une étude pour ce qui a trait au logement des étudiants de l'Université de Moncton. Les conclusions de cette étude seront disponibles dans quelques mois.

Institut de Memramcook:

Il fut proposé par M. Sormany et appuyé par le Juge Léger que M. Eldon Thomson de la Compagnie New Brunswick Telephone soit le sixième membre du Conseil d'Administration de l'Institut de Memramcook. Adopté.

Il fut proposé par le Père Chamard et appuyé par M. Sormany que M. Agnez Hall soit officiellement nommé bibliothécaire en chef de l'Université.

Il fut proposé par M. Pinet et appuyé par le Juge Leger que l'Université accorde aux Pères de Sainte Croix un droit de passage commun entre la résidence des Pères sur le campus et la rue Hillside, selon les données fournies par l'ingénieur M. Haché. Adopté.

A cause de l'arrivée d'un nouveau vice-recteur et d'un nouveau secrétaire général, il est nécessaire de procéder à certains changements parmi les officiers autorisés à signer les documents officiels de l'Université. Il fut donc proposé par M. Finn et appuyé par le Juge Léger: 1) que dorénavant les officiers autorisés à signer les documents officiels de l'Université soient le recteur ou l'un des deux vice-recteurs et le secrétaire général ou son adjoint. 2) que le Père Desjardins comme vice recteur académique et que M. Hector Frenette comme secrétaire général soient aussi autorisés à signer les effets de banque, en plus des personnes déjà autorisés. Adopté.

Il fut proposé par M. Claude Chiasson et appuyé par M. Lévesque qu'une deuxième hypothèque au montant de \$3,200., portant intérêt à 6½ %, pour une durée de 10 ans, soit accordée à la Coopérative étudiante pour l'achat d'une résidence d'étudiants. Adopté.

Le Conseil des Gouverneurs suggère toutefois que le nom de l'Université ne fasse pas partie du nom.

Il fut proposé par M. Sormany et appuyé par M. Lévesque que l'on procède à créer un programme de service social conduisant au baccalauréat, à condition de régler certaines difficultés existantes. Adopté.

Il fut proposé qu'à l'avenir le secrétaire général agisse comme secrétaire du bureau des gouverneurs. Adopté.

Il fut proposé que la prochaine réunion soit fixée au 26 septembre 196 à 9h. 30 de la matinée.

L'ajournement eut lieu à 3h. 30 p.m.

Signé

Juge Adrien Cormier, président

Signé

Léandre Bourque, secrétaire